



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-046

L'an deux mille vingt-quatre le neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/03/2024.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle - BESSIERE Jean-Pierre - BERNARD-BARTHE Pierre - SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry — VIDAL Isabelle - MARINOT Patrice - LAVERGNE Cécile – VENANT Frédéric.

Absents excusés : DIERS de LABARRE Nathalie (pouvoir DIERS Thierry) - DARMON Alexandre - PASLIN Audrey (pouvoir BESSIERE Jean-Pierre).

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Finances locales – Fiscalité

Vote des taux d'imposition 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles suivants :

- 1379, 1407 et suivants relatifs aux impositions directes locales,
- 1639 A et 1636 B sexies et suivants relatifs au vote des taux,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide et vote par 10 voix POUR et 1 ABSTENTION :

1 – de maintenir les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023 et de les fixer à :

	Taux 2024
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	41.35 % <i>(taux communal : 19,85 + taux départemental de compensation 21.50)</i>
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	74.80 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation	14.96 %
Majoration du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autre locaux meublés non affectés à l'habitation principale voté par délibération n° 2023-145A du 27/09/2023	20 %

2 – d'autoriser Mme le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et la charge de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Publication dématérialisée du **18 AVR. 2024**
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RÉCEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20240409-2024_046DE
Reçu le **17 AVR. 2024**

